



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45601>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-45601**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21490007800012

Ville : Angers

Code postal : 49020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : VA25BATMQARCHIPELAM

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire

Adresse mail du contact : dematerialisationBatiments@ville.angers.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME,...
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux /prestations les plus importants exécutés au cours des deux dernières années, appuyée

d'attestations de bonne exécution (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)... ; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou DUME...

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/05/2025 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des prestations : 60 % Valeur technique : 40 % Le critère valeur technique est composé de sous-critères précisés dans le règlement de consultation article 7.2

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création d'une terrasse extérieure à la Maison de Quartier Archipel : André Moine

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Aucune variante, alternatives et prestations supplémentaires éventuelles n'est prévue ou autorisée. Le délai d'exécution du marché de 10 semaines comprend : - la période de préparation de 5 semaines qui démarre à compter à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux. - le délai d'exécution des travaux de 5 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement. Les prix sont fermes actualisables. Par application de l'option B prévue à l'article B.10.1 du CCAG-Travaux, une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, pour tout marché dont le montant est supérieur à 50 000 EUR HT et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé de la façon suivante : - si son délai d'exécution est inférieur ou égal à douze mois : 10 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché ; - si ce délai est supérieur à douze mois, l'avance est égale à 10 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par ce délai exprimé en mois.

Lieu principal d'exécution du marché : Angers

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite sur site est fortement conseillée. Afin de participer aux visites, les entreprises sont invitées à s'inscrire auprès de la personne indiquée au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025